

trouver autre chose que l'argument de l'économie. Cet argument n'a de poids que pour un ministre du cabinet libéral.

En terminant, j'aimerais souligner que nous appuyons la motion présentée par le chef de l'opposition cet après-midi. Nous en avons décidé ainsi parce que le gouvernement a présenté une forme d'imposition rétrograde qui frappe de façon injustifiée le Canadien moyen et les pauvres par rapport aux autres. Si le ministre veut bien faire les frais des augmentations qui, selon lui, sont légitimes, il devrait tout d'abord fournir les données que deux des ministres du cabinet sont, paraît-il, en train d'analyser pour justifier la hausse du prix de l'essence. Si une augmentation est justifiée, il devrait alors obtenir les revenus supplémentaires des recettes générales de sorte que les Canadiens puissent toutes proportions gardées, payer l'augmentation en vertu d'une forme d'imposition progressive d'une part, et grâce à l'impôt sur les sociétés d'autre part. Les députés du Nouveau parti démocratique n'appuieront d'aucune façon la mesure fiscale rétrograde qui est au cœur même du projet de loi à l'étude.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, lors du discours sur le budget, le ministre laissait presque clairement voir que les solutions, qu'il avait proposées à ce jour, n'avaient pas porté fruit. Lorsque le responsable de toutes les finances du pays avoue que ce qu'il a déjà fait n'a pas été efficace, on a raison de se demander si ce qu'il propose, dans le budget et dans ce projet de loi en particulier, aura les effets escomptés. Nous avons toutes les raisons du monde de ne pas croire à l'efficacité d'une mesure comme celle-là. Bien sûr, dans tout le discours du budget, ce qui a frappé davantage la population, cela a été cette espèce de cadeau d'anniversaire de l'élection de l'an dernier, l'annonce qu'on allait augmenter de 10c. et éventuellement de 5c. additionnels le gallon d'essence. J'aurais aimé voir le ministre des Finances (M. Turner), comme tous les autres membres du gouvernement, expliquer au mois de juin l'an dernier, ce qu'il ferait à pareille date cette année, et constater ce que la population aurait répondu à ces solutions d'augmentation qui ne font qu'amener plus d'eau au moulin au problème de l'inflation.

Monsieur le président, un des points fondamentaux sur lequel il faut s'arrêter avant de juger du bien-fondé d'une telle recommandation contenue dans le bill C-66, c'est de savoir quelle est la situation au pays en ce qui a trait au pétrole, puisqu'il faudrait, une fois pour toutes, que ceux qui sont amenés à prendre les décisions pour l'ensemble du pays, ceux qui gouvernent, se basent sur des faits bien précis et que l'on ne frise pas le ridicule au moment où l'on établit de nouvelles lois ou de nouveaux règlements. Par exemple, le Canada, particulièrement dans certaines régions, est un producteur de pétrole. C'est un fait. Je demandais récemment au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), en présentant une motion en conformité de l'article 43 du Règlement, qu'il fasse rapport à la Chambre d'un inventaire complet de toutes nos ressources à ce sujet-là. On est un peu dans le mystère, on sait qu'il y a du potentiel, on sait que ce même potentiel est fantastique. Où en sont rendues les recherches? On donne aux compagnies pétrolières multinationales la possibilité de faire davantage de recherches en les exemptant d'impôt, par exemple. Mais où en est-on rendu avec cela?

Taxe d'accise—Loi

● (1720)

Quelles sont actuellement les véritables réserves du Canada, et quelles seront ces réserves pour l'avenir? Quelle quantité de pétrole peut-on sortir immédiatement? Quelle serait la capacité de la production? On ne sait pas cela. Ce que l'on sait, par exemple, c'est que, et le ministre le répétait tout à l'heure, c'est que le Canada exporte un million de barils de pétrole, si j'ai bien compris.

Monsieur le président, ce sont des choses à l'envers. Ce sont des choses stupides. Quand un pays a l'énergie voulue il peut produire tout ce dont il a besoin pour sa propre consommation et lorsque ce pays-là est incapable de s'organiser pour consommer chez lui ses propres produits, il y a là quelque chose qui ne va pas. Ce serait beaucoup plus facile d'arriver à l'uniformité des prix dont parle le ministre et qui semble être l'idéal ou le but à atteindre par ce projet de loi, ce qui ne sera certainement pas atteint. Le but qu'il veut atteindre c'est celui-là mais cela ne se fera pas, monsieur le président. Il faudrait remettre à l'endroit ces choses à l'envers. Pourquoi importer du pétrole lorsqu'on en a ici? C'est à partir de cela que l'on devrait s'entendre avec toutes les provinces dans le Canada.

Même lorsqu'on constate un tel projet de loi—je suis à me demander, monsieur le président, jusqu'où il ne faudrait pas laisser les provinces elles-mêmes négocier entre elles les achats et les ventes de pétrole. Je me demande comment, par exemple, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse ou l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec ne s'arrangent-elles pas directement avec les provinces productrices au lieu de ce que l'on est en train de faire? Il doit certainement y avoir moyen, dans un pays où l'on veut que règne un bon esprit d'entente, pour que les provinces s'entendent de telle sorte que l'on produise d'abord ce dont on a besoin et que l'on puisse consommer sa propre production. C'est une absurdité que je tenais évidemment à dénoncer.

Quant à l'argument de l'effet que cette augmentation favorisera l'économie de l'énergie, comme l'ont dit avant moi le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) et le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), c'est se créer des illusions. Elles n'ont jamais rien arrêté, ces augmentations-là. On a beau chaque fois, comme on le fait d'ailleurs par le bill, augmenter de 5c. le gallon les vins de toutes espèces contenant plus de 7 p. 100 d'alcool, imposer une taxe de 2½c. par gallon sur les vins de toutes espèces contenant au plus 7 p. 100 d'alcool, depuis qu'on augmente les taxes sur l'alcool, cela n'a jamais empêché les gens de prendre leur gin, leur cognac, leur rhum, et cela n'empêchera pas non plus les gens dans un autre domaine de consommer l'essence. C'est là un moyen erroné.

D'ailleurs, nous avons besoin de diminuer la consommation d'essence dans le but d'économiser notre énergie, cela ne serait certainement pas de cette façon-là. C'est pas nécessairement parce qu'il va coûter plus cher qu'on va s'en priver. C'est encore un raisonnement qui ne tient pas, monsieur le président. Ça ne tient pas du tout.

Et j'oserais même dire qu'un tel argument ne vaut rien, compte tenu du fait qu'il y aurait autre chose à faire si réellement il fallait rationner la consommation d'essence. On n'a qu'à la rationner, ce n'est pas nécessaire de monter le prix, si on ne la rationne pas, c'est parce que c'est faux qu'il peut avoir un manque de pétrole, qu'il peut y avoir un manque éventuel des sous-produits du pétrole. On a à en douter, et c'est pourquoi je reviens à l'argument premier: si on connaissait vraiment l'inventaire de toutes nos possibilités à ce sujet-là, ce serait plus facile de juger,